



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....35
 Pouvoirs.....06
 Excusés..... 02

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 07 AVRIL 2022**

CD/DF

**N° 2022-04-03: BUDGET PRINCIPAL VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF –
 EXERCICE 2021**

Le jeudi 07 avril 2022 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 25 mars 2022.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	MAKLOUF Dounia	MAUROBET Catherine
BOUDJEMAI Kaïssa	LAFARGUE Jean-Claude	AOUATI Kheireddine
MANTEL Serge	GUIMARAES Odette	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	LEROUX Pierre-Olivier	TRILLAUD Laurent
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina	HODE Laurence
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier	PERRAULT Gérard
LE COZ Lucie	FOURNIER Marine	ROSSINI Christel
MICONNET Olivier	CHASSAIN Clément	
HERRMANN Marie-Catherine	BARATTA Jean-Pierre	
AIDOUDI Salem	ADLANI Myriam	
MOULINAT-KERGOAT Hélène	DELERUELLE Quentin	
ARNAUD Philippe	BEREZIN Serge	
CARCREFF Corinne	CRALIS Christophe	
ATTARD Gérard	COLLET Marie-Madeleine	

Pouvoirs :

MONIER Annick à COLLET Marie-Madeleine
 KOUCEM Yacine à LEROUX Pierre-Olivier
 BERNARD Anne à MARTIN Pierre-Yves
 LE BLEGUET Marie-Thérèse à CARCREFF Corinne
 BACH Raphael à TRILLAUD Laurent
 JOLY Nathalie à BITATSI-TRACHET Françoise

Excusé :

HAMZA Ali
 DJABALI Sara

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire de séance Madame HERRMANN Marie-Catherine a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. MANTEL, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et aux établissements publics communaux,

Vu le compte administratif 2021 du budget principal de la Ville,

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente en date du 30 mars 2022,

Considérant, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les écritures du compte de gestion du trésorier,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'exercice considéré,

Votant hors la présence de l'ordonnateur pour l'exercice 2021, conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la majorité par :

- 32 voix pour :

BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARATALA Henri
LE COZ Lucie
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne +
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
ATTARD Gérard
MAKHLOUF Dounia
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier +
KOUCEM Yacine
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier

FOURNIER Marine
CHASSAIN Clément
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
BEREZIN Serge
CRALIS Christophe
COLLET Marie-Madeleine +
MONIER Annick
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 voix contre :

HODE Marie-Laure
PERRAULT Gérard
ROSSINI Christel

- 04 abstentions :

BITATSI-TRACHET Françoise + JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent + BACH Raphael

Article 1 : Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2021 du budget principal de la Ville et de ses annexes, qui sont en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public au titre du même exercice, et tel que synthétisé ci-dessous par section.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Chapitre	Montants réalisés		
	Dépenses	Recettes	Recettes-Dépenses
FONCTIONNEMENT			
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	0,00	2 734 494,37	2 734 494,37
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 369 769,40	0,00	-10 369 769,40
012 - CHARGES DE PERSONNEL	38 447 288,76	0,00	-38 447 288,76
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	245 261,54	245 261,54
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 752 329,00	0,00	-5 752 329,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	0,00	0,00	0,00
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 294 712,79	276 344,16	-2 018 368,63
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	3 864 243,35	0,00	-3 864 243,35
66 - CHARGES FINANCIERES	725 426,54	0,00	-725 426,54
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	87 667,77	0,00	-87 667,77
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS/DEPRE	68 262,79	0,00	-68 262,79
70 - PRODUITS DES SERVICES	0,00	4 904 077,37	4 904 077,37
73 - IMPOTS ET TAXES	0,00	50 096 118,99	50 096 118,99
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	0,00	12 407 760,08	12 407 760,08
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	0,00	159 866,91	159 866,91
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	3 340,96	3 340,96
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	208 826,05	208 826,05
78 - REPRISES SUR PROVISIONS/DEPREC	0,00	0,00	0,00
Total Fonctionnement	61 609 700,40	71 036 090,43	9 426 390,03
INVESTISSEMENT			
001 - SOLDE INVEST REPORTE	1 165 881,19	0,00	-1 165 881,19
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	0,00	0,00	0,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00	0,00	0,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	276 344,16	2 294 712,79	2 018 368,63
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	84 390,12	84 390,12	0,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	116 609,96	5 751 635,44	5 635 025,48
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	3 444 198,81	3 444 198,81
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 597 859,53	4 623 600,00	-974 259,53
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	390 363,77	0,00	-390 363,77
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	286 379,92	0,00	-286 379,92
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 081 796,95	0,00	-9 081 796,95
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 669 838,02	0,00	-3 669 838,02
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	550 486,88	460 000,00	-90 486,88
454101 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	42 490,86	0,00	-42 490,86
454201 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE	0,00	42 490,86	42 490,86
4582820 - OPERATION SUIVI PLU SOUS MANDAT	0,00	5 153,80	5 153,80
Total Investissement	21 262 441,36	16 706 181,82	-4 556 259,54
Total	82 872 141,76	87 742 272,25	4 870 130,49

Article 2 : Reconnaît la sincérité des rattachements intégrés dans les réalisations de la section de fonctionnement : 1.799.307,11€ en dépenses de fonctionnement, 335.487,38€ en recettes de fonctionnement.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser : 5.378.088,52€ en dépenses d'investissement, 7.770.262,53€ en recettes d'investissement, soit un solde excédentaire de 2.392.174,01 €.

Article 4 : Adopte le compte administratif 2021 et ses annexes du budget principal de la Ville.

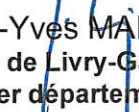
Article 5 : Arrête les résultats tels que résumés ci-dessous : en section de fonctionnement un excédent de clôture de 9.426.390,03€, en section d'investissement un solde d'exécution brut négatif de 4.556.259,54€ soit un solde net de 4.870.130,49€. Après addition du solde des Restes à Réaliser

pour un montant de 2.392.174,01€, le résultat de clôture, s'établit à 7.262.304,50€.

Annexe 1 : Compte administratif 2021 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré en séance le 07 avril 2022.




Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental